

Le 27 janvier 2015

Communiqué de presse Assemblées Générales Ordinaires 2014

CDEVO – CDTE 95 26/01/15 Eaubonne.

Permettez-moi de vous adresser le compte rendu des débats des Assemblées Générales 2014 du Comité Départemental concrétisant la réalité Val d'Oisienne :

Soirée d'échanges et de débats, lors des 2 assemblées générales ordinaires qui se sont succédées, des comités départementaux d'équitation (CDEVO) et de tourisme équestre du Val d'Oise (CDTE 95), ce lundi à Eaubonne, où l'ensemble des Dirigeants des centres équestres étaient présents ou avaient voté par correspondance.

Honoré de la présence de Christian CAUSSE Président du CDOS 95, Martine VINCENT Vice présidente du CDOS 95, Thierry KLING représentant Jean Marc MOULINET Directeur de la DDCS 95, Claude LERNOULD représentant François LUCAS Président du CREIF, les Responsables des selleries PADD à Saint Ouen L'Aumône et FIERE ALLURE à Soisy sous Montmorency, Christian LIBES a ouvert les débats avec le rapport moral de cette année, remercié les partenaires du Comité Départemental : Le Conseil Général, La DDCS 95, Val d'Oise Tourisme 95 et annoncé pour 2015, un programme d'actions de développement et le soutien du Comité Départemental associé aux clubs.

Un appel à volontaires a été lancé, qui souhaiteraient participer, mais aussi soutenir les nouveaux projets, avec une nécessité du bénévolat pour les actions de terrain, maintenir l'équilibre financier du Comité Départemental et avancer sur les projets de tourisme équestre du Plan Départemental de Randonnées....

Poursuivre la Formation des Enseignants et candidats aux divers métiers de l'équitation, pour constituer une attraction et une émulation permettant une évolution technique.

Chaque Président de commission expose les résultats de l'année et les projets 2015. Questions et participations de l'assemblée ont donné lieu à des échanges dans une bonne ambiance générale :

Un sujet d'inquiétude pour les responsables de centres équestres est la demande de la FFE, d'enregistrer en plus des chevaux de compétition, des cavaliers : Les identités des propriétaires, sur le site fédéral. Service qui était tenu, jusqu'à ce jour par le service "SIRE" du Ministère de l'Agriculture. Ce double enregistrement, est une charge de travail supplémentaire et va obliger des personnes non cavalière d'être licenciées : Eleveurs, parents de cavaliers mineurs, marchand de chevaux...

... / ...

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Un autre sujet, pour le maintien des jeunes enseignants, à rester dans le métier et répondre aux attentes des centres équestres et cavaliers : L'obtention du permis poids lourds, afin de conduire les véhicules de transports chevaux lors des compétitions. Il y a trois examens (permis, FIMO, CAPTAV), à obtenir pour être autorisé à conduire, (le total de temps de formation, représente plus de 2 mois et demi d'absence). Au niveau régional ou départemental, proposition de trouver un organisme de formation, afin de concentrer le temps de formation et une grille tarifaire à la portée des candidats ou des employeurs.

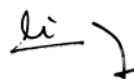
Intervention Communication et marketing :

Claire LECARPENTIER vous propose une idée GRATUITE par semaine pour vous aider dans votre communication et marketing. Pour cela, inscrivez-vous ici : <http://clubs.abcducheval.com>
N'hésitez pas à l'appeler si vous avez des questions ou des suggestions sur la présentation qu'elle a faite. Elle peut aussi vous aider à mettre en place ou développer votre communication sur le Web et surtout mesurer le retour sur investissement de vos campagnes.

Je remercie vivement tous les présents et excusés ainsi que toute l'Equipe du CDEVO pour la tenue de ces Assemblées Générales, son excellente ambiance et ceux qui ont marqué un intérêt et une participation salués par les officiels. Les comptes rendus "moraux" et "financiers" ont été adoptés à l'unanimité.

Les comptes rendus des débats sont à disposition sur simple demande au secrétariat du CDEVO, Tel : 01.39.59.74.02 ou sur le site internet du comité départemental www.equitation95.com .

Le Président



Christian LIBES

VAL-D'OISE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION



Crédit photos : CDEVO.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com
Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192**